

AVIS DE SOUTENANCE DE THÈSE

DOCTORAT (Arrêté du 26 août 2022 modifiant l'arrêté du 25 mai 2016)

Madame Béatrice PIERROT

candidate au diplôme de Doctorat de l'Université d'Angers, est autorisée à soutenir publiquement sa thèse

le 12/12/2025 à 13h00

UFR Santé

Département Médecine

Salle H101

28 rue Roger Amsler

49045 ANGERS CEDEX 1

sur le sujet suivant :

Prise en charge du sevrage tabagique chez la femme enceinte

Directrice de thèse : **Madame Audrey PETIT**

Composition du jury :

Monsieur Rémi BÉRANGER, Professeur des Universités Université de Rennes, Examineur

Monsieur Paul BERVEILLER, PU-PH Université de Versailles Saint-Quentin, Examineur

Monsieur Sébastien COURAUD, PU-PH Université Lyon 1, Rapporteur

Monsieur Gilles GRANGÉ, Professeur associé des Universités GHU AP-HP Centre Université Paris Cité, Examineur

Madame Morgane GUILLOUX, PU-PH Université de Bretagne Occidentale, Rapporteur

Monsieur Guillaume LEGENDRE, PU-PH Université d'Angers, Co-directeur de thèse

Madame Audrey PETIT, PU-PH Université d'Angers, Directeur de thèse

Monsieur Thierry URBAN, PU-PH Université d'Angers, Examineur

 **Résumé de la thèse**

Le tabac est à l'origine de plus de 8 millions de décès par an dans le monde. Pendant la grossesse 12,2 % des femmes sont fumeuses au 3ème trimestre de la grossesse. Or, le tabagisme est le principal facteur de risque modifiable de morbidité et de mortalité associé à la grossesse puisqu'il constitue un facteur de risque de nombreuses complications pendant la grossesse. Il importe donc de dépister et prendre en charge le tabagisme des femmes enceintes le plus précocement possible. L'objectif de cette thèse était de faire un état des lieux de l'existant auprès des sages-femmes françaises et dans les maternités des Pays de la Loire en ce qui concerne le dépistage et la prise en charge du tabac avant / pendant la grossesse. L'objectif secondaire était d'identifier les potentiels freins mais également les leviers afin de faciliter la prise en charge du tabagisme dans cette population. Cette thèse a montré que le dépistage de la femme enceinte fumeuse pendant la grossesse n'est pas encore systématique en France, ce qui implique, par voie de conséquence, une absence ou un retard de prise en charge. Il serait intéressant de réfléchir à la mise en place d'une intervention multiple visant à améliorer la prise en charge du tabagisme chez la femme enceinte selon trois axes : la formation des professionnels de premier recours, la prise en charge systématique des femmes enceintes fumeuses hospitalisées, et l'orientation rapide vers un professionnel de la tabacologie via entre autres la téléconsultation.